



Mairie
VILLENEUVE MINERVOIS

AVIS DU MAIRE

Villeneuve, le 17 mars 2020

Chers administrés (ées),

Dans le contexte inédit que nous rencontrons, nos pensées se dirigent solidairement vers vous et vos proches.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos préoccupations notamment vers les plus fragiles et isolés.

Pour rappel nous avons pris des arrêtés municipaux de fermeture à compter du 16 mars 2020 à 8h00 de toutes les salles communales, tous les équipements sportifs et culturels, les aires de jeux, les places publiques, ... dans le cadre des mesures gouvernementales et au regard de l'annonce gouvernementale liée à la pandémie du Covid-19 qui sévit en France.

Par mesure de précaution, vu la conjoncture et dans un souci de sécurité, vous trouverez ci-dessous les coordonnées des commerçants qui sont prêts à assister la population.

Ceux-ci assureront sur votre demande la livraison à domicile.

- | | |
|---|--|
| - Pharmacie : 04.68.26.16.83 | - L'Auberge de la Clamoux : 04.68.26.15.69 |
| - Boucherie Salette : 04.68.26.16.20 | - SAGNES Michel : 06.75.50.75.87 |
| - Boulangerie Escudié : 04.68.26.16.41 | - Le Bar : 06.62.82.10.40 |
| - Primeur Chiffre : 06.85.13.65.67 | - La Table du Pareur : 04.68.77.11.03 |
| - SPAR : 04.68.26.10.49 | - Berger Distribution : 06.73.26.95.02 |
| - La ferme de Villeneuve : 06.52.03.46.11 | |

L'accueil au public de la Mairie et de l'Agence Postale Communale sera fermé à compter de ce jour 12h00. N'hésitez pas à nous contacter au secrétariat de Mairie au 04.68.26.16.19 ou par mail info@villeneuve-minervois.com

Nous restons à votre disposition,

Le Maire et le Conseil Municipal,

NB : nous vous joignons une attestation de déplacement dérogatoire que vous pouvez rédiger sur papier libre. Limitez vos déplacements.